

par les dits Sir Francis Nathaniel Burton, Herman Witsius Ryland, William Bachelor Coltman, John Stewart, William Smith et Foy, avoir et exercer la dite Commission et le dit Office durant notre plaisir royal. En foi de quoi nous avons fait rendre Patentes nos Présentes Lettres, et y avons fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du Bas-Canada. Témoïn notre fidele et bien-aimé GEORGE, COMTE DE DALHOUSIE, Chevalier Grand-Croix du Très-Honorable Ordre Militaire du Bain, notre Capitaine-Général et Gouverneur en Chef, dans et sur notre dite Province du Bas-Canada, Vice-Amiral d'icelle, &c. &c. &c. A notre Château Saint Louis, dans notre Cité de Québec, dans notre dite Province, le huitième jour de Novembre, dans l'Année de Notre Seigneur, mil huit cent vingt-deux, et dans la troisième année de Notre Règne.

(Signé)

D.

G.

(Signé) Ls. MONTIZAMBERT,  
Faisant fonction de Secr. Provincial.

JE certifie par le présent ce que ci-dessus pour une Copie véritable d'une Entrée faite au Bureau du Régistrare à Québec, dans le Régître des Commissions et Lettres Patentes, No. 7, folio 250.

(Signé)

Ls. MONTIZAMBERT,  
Faisant fonction de Secr. Prov. et Régtr.

Bureau du Secrétaire Provincial,  
Québec, 24 Février, 1824.